

AU FIL DE L'ORGE

ENSEMBLE POUR PRÉSERVER LA VALLÉE

Coteau des Vignes, la nature s'invite en ville

n° 101

MARS 2016



SYNDICAT DE L'ORGE



François Cholley,
 Président du Syndicat de l'Orge
 Maire de Villemoisson-sur-Orge
 Vice-président de Cœur d'Essonne
 Agglomération

Moisson de chantiers pour le Syndicat

Édito

Avec l'arrivée du printemps, j'ai choisi de vous présenter les travaux sur le site du Coteau des Vignes. En projet depuis plusieurs décennies, l'enjeu est de taille pour notre Syndicat qui avec l'aboutissement de ce projet contribuera à la valorisation écologique, paysagère et sociale d'un site qui s'étend sur 22 hectares et associe de nombreux acteurs comme les communes d'Athis-Mons et de Juvisy-sur-Orge, le conseil régional ou encore le conseil départemental.

Ce printemps qui arrive est également synonyme de grand nettoyage et de sensibilisation à la protection de l'environnement et au cadre de vie. Notre Syndicat est en effet partenaire de l'opération « Essonne verte, Essonne propre » du Conseil départemental afin que le triste record de 171 tonnes d'encombrants récoltés dans notre si belle vallée en 2015 ne soit plus qu'un mauvais souvenir ! L'incivisme coûte cher à la collectivité, pour notre Syndicat, c'est près de 80 000 euros dépensés chaque année !

À lire également dans les colonnes de ce *Fil de l'Orge*, l'action de NaturEssonne, association partenaire du Syndicat pour la protection des milieux naturels et les nombreux projets partagés entre notre Syndicat et la ville de Juvisy, notamment en matière de réouverture de l'Orge en centre-ville et d'aménagement des berges.

Bonne lecture !



SYNDICAT DE L'ORGE



Sommaire



Dans notre élément
 Coteau des Vignes,
 la nature s'invite en ville



ÉchoSystèmes
 NaturEssonne
 Protéger la nature au quotidien



Seconde nature
 Le Syndicat de l'Orge
 se questionne sur le bien-être au travail





En amont, en aval La vie de l'Orge

Future station d'épuration de la Charmoise

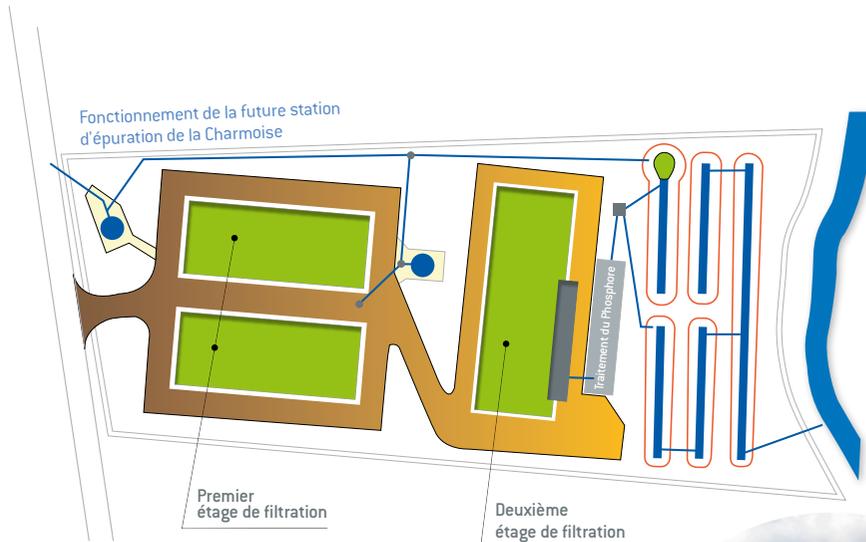
Les roseaux, armes de dépollution massive !

Pour éviter la saturation des réseaux et le trop long transport des effluents sur Valenton, le Syndicat de l'Orge privilégie le traitement des eaux usées à la source. **Ce système de dépollution permet d'épurer les eaux par filtration et de réduire l'impact des rejets d'eaux usées sur le milieu naturel.**

Les bactéries au sein du filtre digèrent les polluants et les roseaux permettent d'éviter le colmatage et d'aérer le filtre en augmentant le nombre et la variété autour des racines. Un effort particulier est mis en place pour le traitement du phosphore.

Concrètement, l'eau usée arrive dans un premier étage composé de 3 filtres remplis de roseaux et de bactéries afin d'effectuer un premier filtrage. Cette eau traitée est acheminée grâce à des drains vers un deuxième étage qui se trouve à un niveau supérieur pour subir une deuxième filtration. Enfin, l'eau arrive dans un bassin composé d'apatites (pierres fines) qui va permettre de traiter le phosphore. Simple d'entretien et peu coûteux, ce système est aussi accueillant pour une faune et flore variée.

*Équivalent-habitant : unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour.



-  Une capacité de **600 équivalents-habitants (EH*)**
-  Des rejets polluants très réduits dans la Charmoise pour une **meilleure qualité** du cours d'eau
-  Un traitement particulier pour le phosphore : **6,6 mg/L** en entrée de station et **0,9 mg/L** en sortie.



Le Syndicat, acteur de solidarité internationale

Depuis les années 90, le Syndicat de l'Orge mène de nombreuses actions de coopération décentralisée au Niger, notamment sur la commune de Bitinkodji. Ces actions sont planifiées au travers de programmes pluriannuels. **Les deux derniers programmes [2003-2013] couvrent 10 années d'actions, sur lesquelles le Syndicat a souhaité engager une évaluation.** Elle a permis de vérifier sur le terrain les effets positifs de l'action du Syndicat pour l'amélioration des conditions de vie de la population de la commune de Bitinkodji, même s'il subsiste des limites, en particulier concernant la gouvernance locale. Parmi les impacts positifs les plus significatifs, on peut citer :

- la lutte contre l'érosion,
- l'amélioration de la production maraîchère,

5 400
habitants et **2 400** élèves
bénéficient de latrines

88
maraîchers bénéficient de puits
et ont augmenté leur production

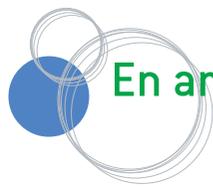
- un meilleur accès à l'eau potable,
- de meilleures conditions d'hygiène et de santé grâce à l'amélioration de l'accès à l'eau potable ou au maraîchage, mais aussi grâce à la réalisation de latrines familiales,
- une sensibilisation à la protection de l'environnement,
- une meilleure capacité de planification et de gestion pour les acteurs locaux directement impliqués dans l'élaboration du 1^{er} plan de développement communal.

16 500 habitants bénéficient
d'un accès à l'eau potable

10 500
habitants bénéficient d'une limitation
de l'érosion, de nouvelles pâtures pour les troupeaux
et la recharge des nappes phréatiques



Retrouvez le bilan de nos actions de coopération
en images sur notre chaîne You tube



En amont, en aval

La vie de l'Orge

Marcoussis

Les berges de la Sallemouille font peau neuve

À Marcoussis, le lit de la Sallemouille est canalisé entre deux murs de pierre. Près du stade de l'Etang-neuf, en aval d'un secteur où le lit de la rivière a déjà été mis à ciel ouvert par le Syndicat de l'Orge en 2010 et 2013, le risque d'effondrement de la berge maçonnée, fragilisée par le temps et l'érosion, a été l'occasion d'une transformation et d'une renaturation de son profil sur une distance de 25 mètres. L'objectif est double : **réduire le lit de la rivière** pour permettre une accélération du courant et un meilleur transport des sédiments et la **restauration des berges** avec des techniques dites de « génie végétal » comme des pentes beaucoup plus douces et renforcer le pied des berges et des plantations adaptées aux milieux humides. Ces travaux sont entièrement conçus et réalisés par les agents du Syndicat de l'Orge.



Retrouvez les travaux sur www.syndicatdelorge.fr et sur notre chaîne You tube, playlist "Paysage"



Morsang-sur-Orge

Une déconstruction constructive

Il s'agissait de démolir, ou plutôt de déconstruire, un ensemble de bâtiments (une maison des années 1900, un hangar industriel et un pavillon des années 60) situés en bordure de l'Orge, dans un secteur très urbanisé et inondable (impasse de la Prairie à Morsang-sur-Orge). Une première pour le Syndicat de l'Orge qui, jusqu'à aujourd'hui, ne se portait acquéreur que de terrains non bâtis. Cette action répond toutefois aux objectifs de la politique foncière du Syndicat : **acquérir les parcelles situées sur les berges de l'Orge ou en zone inondable afin de mener des projets de renaturation de l'Orge et éventuellement ouvrir ces nouveaux espaces à la promenade.**

En raison du prix de l'immobilier, ce type d'opération reste exceptionnelle mais l'objectif à long terme de la politique foncière du Syndicat est bien de protéger de l'urbanisation le fond de vallée, notamment les zones inondables et de constituer une réserve foncière pour la réalisation de projets, comme celui-ci, la continuité de la promenade de l'Orge interrompue sur 200 mètres entre la résidence Jean Morlet et la rue de Savigny. Ces travaux ont été soutenus par l'Agence de l'eau et le Conseil départemental.



Retrouvez les travaux sur www.syndicatdelorge.fr et sur notre chaîne You tube, playlist "Paysage"

Le Syndicat célèbre 2016 et décerne les trèfles Phyt'Eaux Cités



La cérémonie des vœux a été l'occasion pour François Cholley, président du Syndicat de l'Orge, de **revenir sur les différents chantiers réalisés au cours de l'année 2015**. Il a également réaffirmé sa volonté de rester vigilant en matière de programmation et de dépenses afin d'être au plus proche des capacités d'investissement du Syndicat et de rendre le meilleur service à l'usager avec un coût toujours maîtrisé (aucune augmentation de la redevance d'assainissement et de la participation des collectivités n'est prévue).

De nombreuses communes se sont vues récompensées avec la remise des trèfles Phyt'Eaux Cités. Une opération dans laquelle le Syndicat est engagé depuis 2007 et qui porte ses fruits. Une baisse de 50 % des contributions des communes dans la pollution par les pesticides des rivières Orge et Yvette a en effet été constatée.



François Cholley, président du Syndicat de l'Orge, à la cérémonie des vœux du 22 janvier 2016



Dans notre élément

Coteau des Vignes, la nature s'invite en ville

En projet depuis 30 ans, les travaux sur le site du Coteau des Vignes [Athis-Mons] vont enfin démarrer en juin 2016. Pour le Syndicat de l'Orge, l'enjeu consiste à restaurer le milieu aquatique, améliorer la biodiversité et contribuer à une valorisation écologique, paysagère et sociale d'un site qui s'étend sur 22 ha. Michel Valois, directeur général adjoint milieux naturels, et Carol Williamson, technicienne paysage, décryptent ce projet ambitieux.





1 139 000 € HT de budget

- 63% répartis entre Conseil départemental, Conseil régional, Agence de l'eau, Commune et Communauté d'agglomération
- 37% à la charge du Syndicat



« **Décloisonner la rivière, renaturer les berges, déplacer la promenade de l'Orge ... Les travaux du Coteau des Vignes donneront une nouvelle dimension à la nature en ville** »

Carol Williamson



Situé à Athis-Mons, le Coteau des Vignes est proche de la confluence de l'Orge et de la Seine, à l'extrémité du territoire géré par le Syndicat. Constitué du fond de vallée et du coteau, la géographie de ce site de 22 ha est exceptionnelle. « Proche de la gare d'Athis, sur la ligne C du RER et donc à quelques minutes de Paris, la pression foncière y est forte », précise Michel Valois, DGA milieux naturels du Syndicat de l'Orge.

De 1770 à 1880, le site était un vignoble. Au XX^e siècle, la révolution industrielle et l'arrivée du chemin de fer ont permis la construction des lotissements et modifié l'occupation du site en jardins ouvriers : les potagers ont remplacé les vignes. Puis dans les années 60/70, l'explosion de l'urbanisation a fragilisé le Coteau des Vignes. « Sa situation privilégiée en faisait une cible idéale pour des projets fonciers. C'est là qu'ont débuté les conflits entre les partisans de l'urbanisation et les protecteurs de cet écran de nature. Au fil des années, de nombreux projets ont été bloqués. »

Des partenaires unis pour préserver la nature en ville

Dès 1995, le Syndicat de l'Orge a souhaité protéger cet espace alors en friche. Si le Syndicat a fait l'acquisition du fond de vallée en 2003 (là où la rivière évolue), le coteau est devenu la propriété de la communauté de communes en 2005. « Cette dernière a bénéficié du transfert de la déclaration d'utilité publique (DUP) demandée par Athis-Mons. Grâce à cette DUP, le Coteau des Vignes a été reconnu espace d'intérêt communautaire, ce qui a permis sa préservation. Bien qu'il n'y ait que deux propriétaires sur ce site, les acteurs en présence sont nombreux : les communes d'Athis-Mons et de Juvisy, la communauté d'agglomération, le conseil régional, le conseil départemental, le conseil en aménagement urbanisme et environnement ... »

Afin d'organiser le travail et définir les objectifs quant à l'aménagement, la gestion du site et sa valorisation écologique et paysagère, une convention de partenariat a été signée en 2010 entre ces différents acteurs.

Premières propositions, premiers dialogues

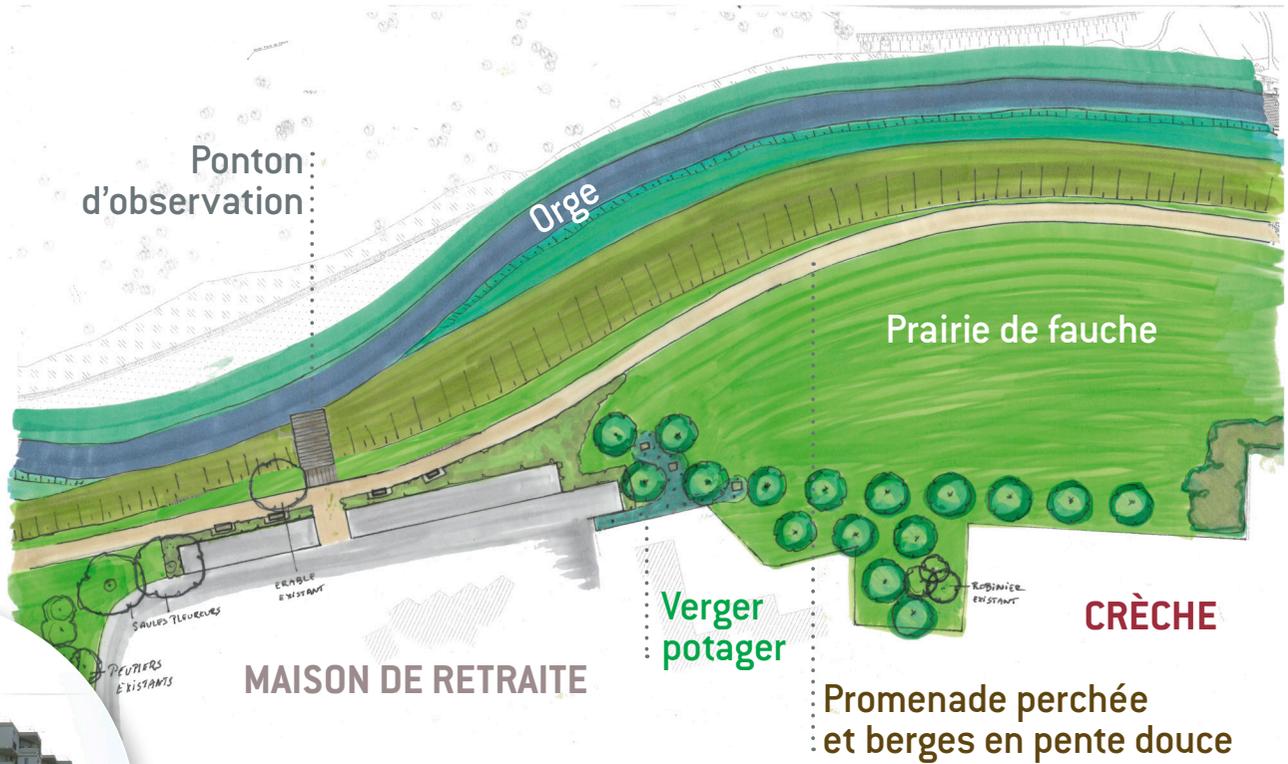
Espace naturel sensible, un diagnostic écologique a pu être effectué en 2007 sur le Coteau des Vignes. Le projet retenu s'articule autour de plusieurs objectifs : amélioration de la biodiversité, continuité écologique, amélioration de l'accessibilité, appropriation du site par les usagers... Dès 2007, la concertation avec les riverains s'est engagée. C'est au cours d'une réunion publique au début de cette année que le Syndicat a présenté le diagnostic et ses premières intentions d'aménagements de la rivière et de ses abords immédiats autour de deux thématiques : le paysage et l'eau et la rivière.

« Sur tout le coteau de Seine, il existe une série de parcs préservés. Avec les travaux, le Coteau des Vignes va venir s'ajouter à ce corridor écologique, relié par une promenade. Pour l'aménagement, nous avons été vigilants sur plusieurs points : la faune et la flore, les points de vue à préserver mais aussi les habitations, la maison de retraite, le gymnase, les écoles, les parkings, notamment en matière d'usage et d'accès. »

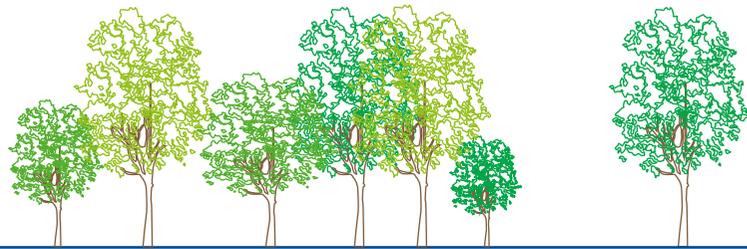
Un site repéré par les naturalistes

Connu de longue date par les naturalistes, ce site abrite notamment l'une des 10 stations franciliennes de Tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris*), espèce bénéficiant d'une protection nationale, 10 habitats naturels pour la faune et la flore (dont 2, la forêt galerie à saules blancs et les sources avec dépôts de tuf, sont considérés à forte valeur patrimoniale) et 118 espèces végétales qui y ont été recensées. Des fragments de milieux humides persistent le long de l'Orge (roselière, cariçaie) accompagnés de boisements alluviaux. Le site se caractérise également par la présence de nombreux oiseaux forestiers et de quelques oiseaux d'eaux.





L'aménagement près de la maison de retraite



« La communication avec les riverains est aussi importante que les travaux »

La démolition de l'ouvrage hydraulique (clapet Mozart) sera la première étape du volet eau et rivière du projet. « Il y a 2 ans, 3 clapets ont été abaissés. La rivière a ainsi été libérée et permis la création de banquettes naturelles le long des berges, explique Carol Williamson, technicienne paysage. Le Syndicat va poursuivre ce travail et le conforter. Les berges vont être reprofilées et un milieu annexe humide créé pour que les poissons puissent frayer. » Avec la suppression des anciens remblais issus de l'autoroute A6, la rivière aura davantage de place pour évoluer et contenir dans son lit certaines crues. « Nous allons aussi ouvrir une source qui se déverse dans l'Orge sur la rive gauche et réaliser un ru sur 80 m linéaire ».

En ce qui concerne le volet paysage du projet, la promenade de l'Orge va être mise en retrait sur certains tronçons pour offrir plus d'espace à la rivière et des vues différentes sur l'ensemble du parcours de promenade. « Deux prairies de fauche seront maintenues pour suivre

les préconisations du plan de gestion écologique de la vallée. Nous allons planter 30 arbres fruitiers et haies fruitières pour habiller les franges entre les prairies de fauche et les habitations. Ces espaces seront ouverts aux usagers pour la cueillette. » Le Syndicat s'est aussi rapproché de la maison de retraite située à côté de la rivière. « Trois bacs de plantation accessibles aux PMR⁽¹⁾ seront destinés aux résidents et au public, permettant de nouveaux usages et échanges ! Sur la promenade de l'Orge, un belvédère va également être édifié. » En parallèle, un travail sur le ruissellement des eaux pluviales sera mené sur l'aire de stationnement en entrée de site. Des plantations d'arbres d'accompagnement vont aussi être effectuées sur les parkings du site. « C'est un chantier ambitieux. 10 personnes y seront affectées en permanence pendant 10 mois. Un travail de communication avec les riverains est aussi prévu. Les comptes-rendus de chantier seront disponibles et le suivi des travaux accessible sur le site web du Syndicat. »



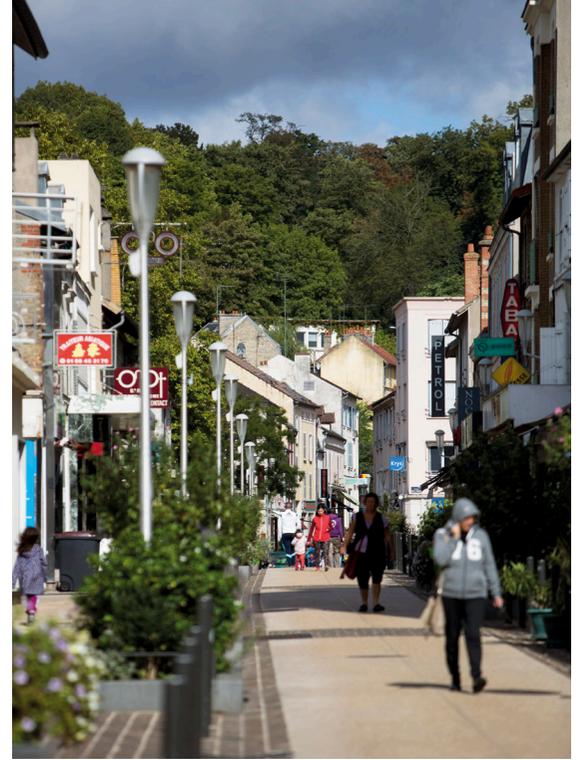
Consultez le plan du projet du Coteau des Vignes sur : syndicatdelorge.fr

[1] personnes à mobilité réduite





La nature est très présente à Juvisy, à travers les parcs et jardins notamment. Le plus important est celui de la mairie en centre-ville. Il est complété au nord par les parcs Ducastel, Flammarion, des Oiseaux et des Grottes, formant un vaste espace boisé.



Réintroduire la nature en ville

Le territoire de Juvisy-sur-Orge est arrosé par deux cours d'eau. La Seine qui longe le territoire de la commune à l'est avec 1 km de berges totalement urbanisées. Du Sud-Ouest au Nord coule son affluent, l'Orge, qui longe le coteau suivant un cours largement canalisé et traverse le centre-ville en souterrain, sur une longueur d'1,5 km. C'est de ses projets autour de l'Orge que Robin Reda, maire de Juvisy, a souhaité nous parler.

Au Fil de l'Orge : Quels sont les projets en matière de réouverture de l'Orge sur Juvisy ?

Robin Reda : C'est une idée ancienne qui répond à un désir de redécouverte de l'Orge en centre-ville. Cette ambition partagée entre le Syndicat et notre ville se concrétisera dans les années à venir. Des études sont en cours, il existe plusieurs projets au départ du Commissariat jusqu'au pont des Belles Fontaines sur le linéaire de l'Orge actuellement busé. C'est pour Juvisy un projet phare de requalification du centre-ville qui permettra de concilier dynamisme et attractivité avec une ambition paysagère forte qui apportera à la population un cadre de vie plus agréable.

AFO : Que vont devenir les anciens terrains EDF près de l'Orge ?

Robin Reda : Ces terrains libérés doivent être mobilisés pour de la création de logements mais sans oublier la dimension environnementale et sociétale. L'aménagement de ces terrains doit prendre en compte l'Orge et ses berges, le Syndicat sera donc associé à ce projet comme l'ont déjà été les citoyens de Juvisy dans le



“Le désir de redécouverte de l'Orge en centre-ville est une ambition partagée entre le Syndicat et Juvisy”

Robin Reda

cadre de la concertation liée au Plan local d'urbanisme. Je souhaite que ce nouvel espace soit ouvert à la population avec des aménagements qualitatifs comme des jardins.

AFO : Que pensez-vous de l'action du Syndicat de l'Orge ?

Robin Reda : C'est le Syndicat historique sur le territoire de la vallée de l'Orge. Il est composé d'élus et de techniciens compétents en capacité de mettre en œuvre et réaliser des projets autour de l'Orge. Le Syndicat de l'Orge n'est pas seulement une structure qui s'occupe de la rivière, c'est aussi une organisation qui crée du lien entre les différents acteurs concernés par la préservation de la vallée de l'Orge. Je souhaite que mes équipes et celles du Syndicat continuent à tisser des liens de confiance pour faire aboutir nos nombreux projets communs.



Juvisy-sur-Orge

15 069 Juvisiens

223 dont 12 hectares de parcs et espaces verts.

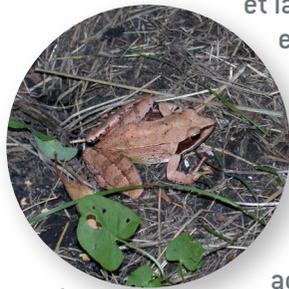
17,5 hectares du territoire municipal sont occupés par des parcs ou des jardins publics.

NaturEssonne

Protéger la nature au quotidien

Association départementale de protection de la nature, NaturEssonne a pour vocation l'étude et la protection des espèces sauvages et des milieux naturels essonniers.

Membre de la Commission consultative des services publics du Syndicat de l'Orge, c'est tout naturellement que l'association s'engage à ses côtés pour protéger la vallée. Revue de détails des actions de l'association avec Martine Lacheré, administratrice.



La grenouille agile

Au Fil de l'Orge : Quelle est la vocation de NaturEssonne ?

Martine Lacheré : NaturEssonne se caractérise par trois domaines d'action : l'étude du patrimoine naturel de l'Essonne en initiant les inventaires écologiques, en élaborant des dossiers scientifiques concernant des espèces sauvages et des milieux fragiles ou menacés et en réalisant des études et des suivis de la faune et de la flore.

Elle agit également pour la protection de milieux et d'habitats d'espèces menacées, par voie réglementaire, ou en suscitant des actions de préservation de la faune et de la flore, en participant à la gestion de la faune sauvage et des milieux naturels par des interventions locales ou en collaborant à des inventaires régionaux, nationaux et européens ou encore en siégeant au sein de structures départementales, régionales et nationales.

Enfin, elle contribue à faire découvrir ce patrimoine en organisant régulièrement des sorties d'initiation et de découverte de la nature essonnienne.

AFO : Quelles sont vos actions-phares ?

M.L. : NaturEssonne fonctionne par groupes d'études autour de thématiques distinctes comme la gestion conservatoire avec l'animation des sites Natura 2000, la botanique, l'entomologie et l'ornithologie où il s'agit notamment de recenser et préciser les différentes espèces en réalisant des suivis comme les inventaires mis en place il y a quelques années pour le compte du Syndicat de l'Orge sur les bassins de Trévoix à Bruyères-le-Châtel. Certains groupes sont plus spécifiques comme celui sur les amphibiens et reptiles qui a répertorié, en 2014, 9 espèces de reptiles et 12 d'amphibiens

sur le territoire de l'Essonne et a participé au recensement des mares. On peut aussi parler du groupe chevêche-effraie, présent dès la création de l'association, qui a comme objectif de favoriser le maintien des populations de chouettes. Ces groupes collectent, analysent des données au quotidien et suggèrent ensuite des préconisations d'actions aux différents acteurs locaux, régionaux voire nationaux concernés.



NaturEssonne en chiffres :

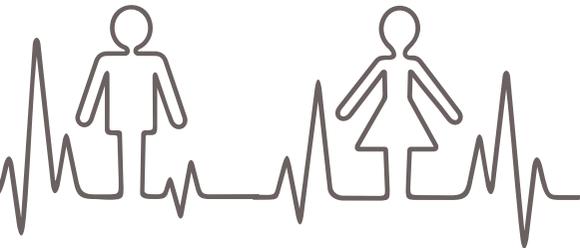
- une chargée de mission
- 40 bénévoles actifs
- 200 adhérents
- 7 groupes d'études
- 40 sorties découvertes pour mieux connaître le patrimoine naturel
- L'animation des sites classés Natura 2000
- Un partenariat avec le Conservatoire régional d'espaces naturels Pro Natura Ile-de-France
- L'animation de chantiers nature bénévoles en partenariat avec des lycées ou des adhérents pour la préservation des milieux naturels
- Des inventaires naturalistes sur la faune et la flore
- Des lettres d'information et deux programmes d'activité par an
- 34 ans d'existence !



Plus d'informations sur www.naturessonne.fr
Pour les rejoindre : naturessonne@naturessonne.fr

Le Syndicat de l'Orge

se questionne sur le bien-être au travail



Depuis 2014, la réglementation impose aux collectivités d'intégrer les risques psychosociaux au sein de leur démarche santé et sécurité au travail. Une contrainte qui n'en est pas vraiment une pour le Syndicat qui s'est déjà engagé, dans le cadre de sa responsabilité sociétale et de sa charte des valeurs, à agir pour le bien-être au travail de ses agents.

Si l'obligation d'évaluer et de proposer un plan de prévention des risques psychosociaux existe depuis 2014, de nombreuses collectivités sont encore à la peine pour le mettre en œuvre. « Au Syndicat de l'Orge, c'est notre certification existante OHSAS 18001⁽¹⁾ qui nous a préparés à cela, explique Paule Boëte, en charge de la responsabilité sociétale au sein du Syndicat. Nous avons déjà posé les jalons pour nous mettre en ordre de marche dans les temps. »

En effet, dès 2010, un questionnaire destiné au personnel avait été élaboré afin de mesurer le ressenti, la perception du travail et ses conditions d'exercice au Syndicat. Même si l'objectif à l'époque était de préparer un séminaire, cette base a été très utile pour répondre à la nouvelle obligation réglementaire. « En 2010, nous avons obtenu 56 réponses soit plus de 50 % de participation ! L'idée nous est venue en 2015 de renouveler le questionnaire à l'identique afin de mieux percevoir l'évolution de la situation et de formaliser les risques plus facilement. »

33 questions pour exprimer son ressenti

En 2015, un groupe de travail a été constitué, réunissant des membres du CHSCT (président et 2 membres représentant le personnel), la responsable des ressources humaines et Paule Boëte. La première mission a été de travailler sur le questionnaire et notamment d'arbitrer sur son enrichissement. « Il n'est pas simple de traiter ce sujet en interne. Comme pour la charte des valeurs, nous avons réfléchi à un accompagnement externe mais le souhait d'être dans la continuité de 2010 l'a emporté ».

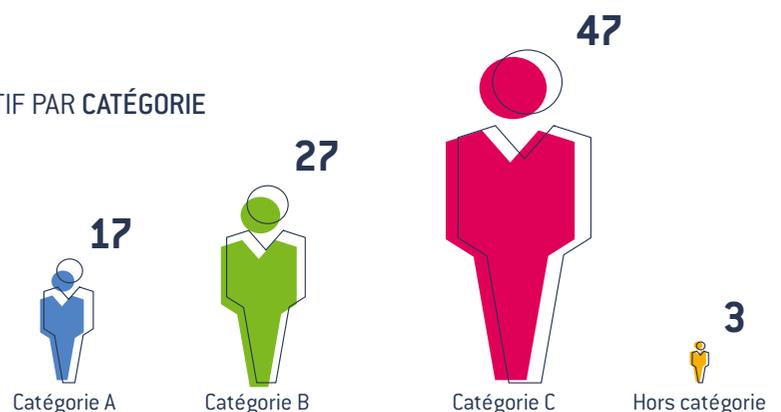
Ainsi, le questionnaire a été légèrement remanié en 33 questions et classé en fonction des 5 thèmes repères pour les risques psychosociaux : sens du travail, exigences de travail, demandes psychologiques, reconnaissance et soutien social. « Nous avons ajouté des questions sur la violence au travail afin d'aborder le sujet des agressions physiques ou verbales qui peuvent exister avec les usagers de la vallée ou entre collègues. Pour libérer la parole, le questionnaire était anonyme. Afin que l'analyse soit plus fine, apparaissaient uniquement la direction auquel l'agent est rattaché et la catégorie à laquelle il appartient ».

63 réponses ont été obtenues, soit un taux de participation de 69 %. « Ce bon taux de participation et son augmentation par rapport à 2010 confirment l'intérêt des agents pour ces thématiques de santé, sécurité et bien-être au travail. »

LES COLLABORATEURS DU SYNDICAT DE L'ORGE



EFFECTIF PAR CATÉGORIE





Le groupe de travail du Syndicat, de gauche à droite :

Claudine Pruvot,
responsable RH,

Ilda Dias,
chargée des achats et du magasin,

Paule Boëte,
responsable certification

et **Franck Bernard**,
Directeur général adjoint ressources.

En vignette,
Thomas Foucart

De bons résultats mais des points de vigilance

Les réponses révèlent que les agents de catégorie C sont les plus touchés par ces sujets de qualité de vie au travail.
« Malheureusement, les résultats ne nous permettent pas de savoir si ce sont de nouvelles recrues ou des collaborateurs de longue date. Mais nous savons que la vigilance est de mise sur ces agents. »

Les réponses au questionnaire, sous forme de données brutes, ont été mises à la disposition des agents. Puis le groupe de travail s'est réuni à deux reprises pour analyser les résultats et les présenter à la direction. « Il apparaît des points négatifs et des points positifs avec une légère dégradation globale. Les réponses sont plus nuancées et contrastées qu'en 2010. L'attention est à accentuer sur la qualité des relations entre les agents. Des impressions d'inégalités peuvent expliquer cette dégradation des relations. Nous le percevons dans le travail que nous menons en parallèle sur la lutte contre les discriminations. L'amélioration de la perception de la hiérarchie et la meilleure écoute des managers constituent en revanche des points positifs. »

Au-delà de la présentation de ces résultats au personnel, le Syndicat souhaite désormais associer les agents pour trouver des pistes d'amélioration. « Tout est ouvert ! Nous souhaitons vraiment co-construire la démarche. Nous envisageons cette fois de nous faire accompagner d'un organisme indépendant pour identifier les actions concrètes à mettre en œuvre. Un regard extérieur nous permettra d'avoir plus de recul. »

[1] Ohsas 18001 est un référentiel reconnu pour les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail.

12 agents du Syndicat ont donné une évaluation globalement négative





On retrouve trop souvent des déchets tout au long de la vallée. Pourtant, 104 poubelles sont ramassées chaque semaine par les agents du Syndicat. 40 tonnes de déchets sont ainsi récoltées chaque année !



En matière de dépôts sauvages, le Syndicat a atteint un triste record en 2015 avec un total de 171 tonnes d'encombrants pour un montant de traitement de 17 362 € HT !

C'est pourquoi, dans un souci d'éducation et de sensibilisation à la protection de l'environnement et au cadre de vie, le Syndicat de l'Orge s'associe à l'opération « **Essonne verte, Essonne propre** » du Conseil départemental en organisant **une demi-journée de ramassage de déchets le dimanche 3 avril de 10h00 à 13h00** sur les bords de l'Orge à Leuville-sur-Orge (route du Moulin d'Aulnay).

Grand nettoyage de printemps !

L'objectif est de ratisser les bois en profondeur et d'en extraire des déchets sauvages récents ou anciens. On déplore déjà la présence de nombreux encombrants, déchets plastiques, matelas, papiers et cartons souillés dans cet espace naturel, pourtant riche en biodiversité.

Des associations locales seront présentes ainsi que des agents du Syndicat et des riverains. Gants, sacs-poubelles ainsi qu'une benne de 15 m³ pour l'évacuation des déchets seront mis à disposition du public qui souhaite participer à ce grand nettoyage de printemps !



Pour en savoir plus

01 69 12 15 41 au Syndicat de l'Orge

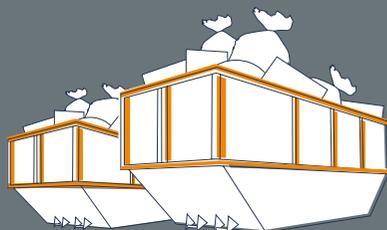
ou rendez-vous sur www.essonne.fr/evp2016

Retrouvez la charte du promeneur citoyen sur www.syndicatdelorge.fr



816 tonnes

de déchets collectés chaque année !



Déchets verts **590** tonnes

Encombrants **171** tonnes

Déchets ménagers **40** tonnes

Déchets de bois **15** tonnes

Coût pour le Syndicat **76 000 €** HT par an